

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS Nord et limitrophes... 3 mois, 13.00; 6 mois, 26.00; 1 an, 50.00  
France et Belgique... 14.00; 27.00; 53.00  
Union postale... 22.00; 43.00; 82.00

REDACTION-ANNONCES ABONNEMENTS

ROUBAIX: 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 1199.  
TOURCOING: 33, rue Carwet. Téléph. 37.  
Chèques postaux 87 Lille.

**BOCK MEYERBEER**  
35, rue Moyenne  
ROUBAIX  
Téléphone 421

**BILLET PARISIEN**  
**De Londres à Bruxelles**  
(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)  
Paris, 24 juin. (Minute).

L'accueil que les ministres belges ont fait à M. Herriot n'a pas été celui que M. Mac Donald lui avait réservé dans la belle demeure politique des Chequers, non qu'il y eût de la part de MM. Theunis et Hymans une volonté arrêtée de marquer de la froideur un représentant de notre pays, mais ils redoutaient que M. Herriot n'eût pris en Angleterre des engagements difficilement conciliables avec leurs propres intérêts. Quand M. Poincaré dirigeait les affaires de notre pays, leur influence s'exerçait plutôt pour concilier les points de vue français et anglais; avec M. Herriot, ils craignaient, au contraire, que la France ne fit à l'Allié commun des avances imprudentes qui eussent compromis les résultats de l'occupation de la Ruhr.

Les éclaircissements que leur a fournis le Président du Conseil, ont dissipé la plupart de leurs inquiétudes. Cependant, soucieux d'affirmer leur indépendance politique, ils ne se sont pas ralliés à tous les projets que leur valait M. Herriot. C'est ainsi que la suite rédigée à Chequers par les deux premiers ministres et intitulée l'Allemagne à prouver sa bonne volonté, en acceptant, d'ici au 30 juin, l'establi- ssement dans le délai prescrit, la reprise du contrôle militaire, a été remise au chancelier Marx sans avoir été approuvée par les ministres belges. Ceux-ci ont estimé sans doute que la note adressée le 20 mai au Reich par la conférence des ambassadeurs, se suffisait à elle-même. N'est-ce pas en diminuer le poids que de la doubler par une épître sentimentale? Et l'ordre suite d'ailleurs un incident entre Londres et Paris, M. Herriot l'ayant publié contre le désir du Premier anglais.

En ce qui concerne les réparations, l'idée de commercialiser la dette allemande, idée défendue par les Belges, a certainement été soumise à M. Herriot. La commercialisation de ces sommes dues par l'Allemagne consisterait dans le placement de bons délivrés par elle sous la garantie de banques étrangères. Au placement de ces bons serait lié l'établissement de la Ruhr qui n'aurait pas lieu auparavant. Le retrait de nos troupes s'opérerait ainsi progressivement et à mesure, non des paiements effectifs, mais du placement de bons dûment garantis.

Quant à la question de sécurité, il est à prévoir que les assurances un peu vagues rapportées par M. Herriot de Chequers, n'ont pas satisfait complètement nos amis belges, moins fiers de la Société des Nations que ne l'est M. Mac Donald ou M. Herriot lui-même. Mais il faut attendre d'autres précisions pour pouvoir se prononcer sur la tournure prise par le débat qui s'est institué à Bruxelles sur cette question essentielle.

**LES CHANGES**

	Lundi	Mardi
Livre....	80.10	82.84
Dollar....	18.50	19.06
Belgique.	86.325	87.10

**LE GÉNÉRAL MANGIN**  
ET LES  
**Anciens Combattants du Sud-Ouest**

Nous avons reproduit l'information d'après laquelle le général Mangin, révoquant l'autorisation précédemment accordée par M. Mangin, avait interdit au général Mangin de présider le Congrès de l'Union Nationale des Anciens Combattants, qui vient de tenir ses assises à Libourne.

A la suite de cette information, le ministère de la Guerre a fait publier un démenti que nous avons publié.

Mais l'« Echo de Paris » dit :  
« Nous sommes au regret d'avoir à maintenir notre affirmation.  
Le général Mangin, libéré d'un déplacement à Libourne, pouvait accompagner le maréchal Foch à Verdun; sa présence n'y était pas dangereuse, puisqu'il ne devait pas y prendre la parole.  
Nous maintenons en outre, que si des commandants de région pouvaient être ultérieurement désignés pour représenter le ministre de la Guerre à des réunions d'anciens combattants, par contre, les officiers généraux, membres du Conseil supérieur de la guerre, ne seront plus admis à y rendre et à y prononcer aucune allocution. »

**LE PROJET DE SUPPRESSION DE L'AMBASSADE DU VATICAN**  
L'INTERVENTION DE M. JONNART AU SENAT

Paris, 24 juin. — Le groupe de l'Union républicaine du Sénat désignera, jeudi prochain, ceux de ses membres qui interviendront dans la discussion de l'interpellation sur la question générale du gouvernement.

On assure que M. Jonnart, ancien ambassadeur de France près le Vatican, fera part à ses collègues de son intention d'instaurer un débat spécial sur la rupture éventuelle des relations avec le Vatican, qu'annonce la déclaration ministérielle.

M. Jonnart estime que les deux Chambres ayant été appelées à voter les crédits nécessaires au rétablissement de l'ambassade, le nouveau gouvernement ne saurait prendre aucune mesure contraire avant d'en avoir avisé le Parlement.

**UNE ÉCONOMIE REOBTENABLE**  
Plus de colis postaux militaires gratuits

Paris, 24 juin. — Le Journal Officiel a publié, ce matin, un décret qui supprime à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain, la gratuité de transport des colis postaux adressés aux militaires du corps expéditionnaire et aux unités d'occupation.

## Le projet d'introduction de la législation laïque dans les provinces recouvrées

**L'Alsace proteste et veut faire respecter ses libertés**  
UN MANIFESTE DU CERCLE CATHOLIQUE DE STRASBOURG

Strasbourg, 24 juin. — Le Cercle Catholique de Strasbourg, représentant la plus ancienne des sociétés d'Alsace, émet de la détermination récente faite à la Chambre des députés, a envoyé une lettre de protestation au Président du Conseil.

Avec la même voix, dit-il, qui s'est élevée en 1871 contre la violence faite à ses sentiments, il proteste contre toute atteinte au statut religieux de l'Alsace et de la Lorraine et adjure le gouvernement de renoncer à ses projets.

**LES PROTESTATIONS DANS LES PETITES VILLES D'ALSACE**

Strasbourg, 24 juin. — Hier on a eu lieu, dans les petites villes d'Alsace, des réunions de protestation contre des projets du gouvernement visant à l'introduction des lois laïques en Alsace.

**LE PARTI POPULAIRE ALSACIEN DEMANDE UN REFERENDUM**

Strasbourg, 24 juin. — Le Comité directeur de l'Union populaire d'Alsace, réuni à Strasbourg, a pris connaissance, avec le plus vif regret, des déclarations du gouvernement concernant l'introduction des lois laïques en Alsace, et a publié une déclaration dans laquelle on lit :

Le parti ne s'attendait pas à ce que le gouvernement veuille retirer à l'Alsace les libertés que même les chefs de l'empire allemand n'ont pas osé toucher.

Se sachant en parfait accord avec la grande majorité de la population, il réclame, avec la dernière énergie, un référendum pour qu'on connaisse d'une manière non douteuse les vœux de cette majorité.

La parti adresse à toutes les sections locales, à ses amis et à tous ses amis à l'étranger et dans les villes, un appel pressant, pour leur demander de se tenir prêts à soutenir les luttes qui pourront survenir.

**CEUX QUI APPROUVENT**

Le Conseil municipal socialiste de Strasbourg a adressé à M. Herriot, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, un télégramme de félicitations et de confiance pour l'introduction rapide et complète en Alsace et Lorraine des lois fondamentales de la République.

**M. VON HOESCH conseille à M. Stresemann d'accepter la reprise du contrôle militaire**

Berlin, 24 juin. — L'ambassadeur d'Allemagne à Paris a été reçu par M. Marx et M. Stresemann.

M. von Hoesch a relaté son entretien avec M. Herriot et a exposé les modifications de la politique française.

M. von Hoesch a exposé très clairement à M. Stresemann le tort considérable que l'Allemagne se ferait en n'acceptant pas intégralement la reprise du contrôle militaire. Le Président du Conseil, guidé par le général Nollet, a d'ailleurs signalé à l'ambassadeur du Reich que son gouvernement se montrerait absolument intransigent sur ce point.

Les renseignements favorables donnés par M. von Hoesch ont décidé le gouvernement allemand à recommander à la presse une plus grande modération.

Le « Journal de huit heures du Soir » parle déjà de la « politique conciliante de la France ». La violente polémique des jours derniers a pris fin dans les autres journaux.

**UN AFFREUX DRAME DE L'ALCOOLISME**

Saint-Marcellin, 24 juin. — Un drame odieux de l'alcoolisme s'est déroulé la nuit, dans le petit hameau du Bled. Un alcoolique, Jacques Bergeron, 28 ans, manoeuvre, avait épousé Etienne Perrin, 22 ans, fille de braves cultivateurs du Bled, chez lesquels il vivait habituellement.

Des scènes ne tardèrent pas à se produire, lorsque Bergeron rentra ivre. Après être allé à la fête de l'église, Bergeron retourna gris. Son beau-père, 75 ans, lui fit des reproches qui rendirent l'ivrogne furieux. Celui-ci se saisit d'un couteau et, sauvagement, se précipita sur le vieillard, lui ouvrant le crâne. Sa belle-mère, Antoinette Plet, 72 ans, et sa femme, jetèrent des cris qui ne purent être entendus, la maison étant isolée. Bergeron, empoignant une serpe, frappa à coups répétés les deux femmes, qui s'affaiblirent à leur tour. Puis, la brute arçonna du lit sa fillette et la lança contre un mur, où elle se fracassa le crâne.

Calme soudain, l'alcoolique alla au hameau, exigea une bouteille de vin d'un voisin et disparut dans la nuit. Ce matin, en passant devant la maison, des voisins entendirent des plaintes et découvrirent le drame.

Le docteur Maurin ne put sauver le père Perrin, ni la fillette. Quant à la belle-mère et la femme Bergeron, toutes deux dans un état très grave, elles ont été transportées à l'hôpital de Saint-Etienne. Quant à Bergeron, s'étant rendu compte de son acte, il s'était jeté dans le Bonson, où on le retira son cadavre.

**La reconnaissance des Soviets par le Gouvernement français**

Paris, 24 juin. — Des informations de source anglaise ont annoncé la réunion, à Paris, au début de juillet, d'une conférence préparatoire à la reconnaissance, par le gouvernement français, de la République des Soviets.

Une pareille réunion ne paraît pas avoir été envisagée jusqu'à présent.

On estime toutefois, dans certains milieux politiques, que la reconnaissance « de jure » du gouvernement des Soviets peut être considérée comme peu éloignée.

## M. HERRIOT A BRUXELLES

**UNE ENTENTE POUR L'APPLICATION DU PLAN DES EXPERTS**

« Une attaque allemande retrouverait l'Angleterre aux côtés de la France et de la Belgique », affirme le Président du Conseil.

**COMMUNIQUE OFFICIEL**

Bruxelles, 24 juin. — A 18 heures, la conférence de MM. Theunis et Hymans avec M. Herriot, était terminée.

Les ministres reçurent les délégués de la Presse belge et française, et M. Theunis leur fit remettre le communiqué suivant :

Le Président du Conseil français a eu, aujourd'hui, deux entretiens avec M. Theunis, premier ministre, et M. Hymans, ministre des Affaires étrangères.

M. Herriot a mis les ministres belges au courant de ses conversations avec M. Mac Donald; elles permettent d'espérer une étroite coopération de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie et de la Belgique, en vue d'assurer, à bref délai, l'application du plan des experts.

Le Président du Conseil français et les ministres belges ont ensuite échangé leurs vues sur les points principaux que devra discuter la prochaine conférence interalliée.

**LA JOURNÉE DE MARDI**

Bruxelles, 24 juin. — Dès huit heures du matin, M. Herriot a reçu, à l'ambassade, une délégation de la conférence interparlementaire du commerce, que lui a présentée M. Chammett, secrétaire.

**A LA TOMBE DU SOLDAT INCONNU**

A 9 h. 30, après avoir déposé sur la tombe du Soldat Inconnu une gerbe de fleurs cravatée aux couleurs françaises, il s'est rendu à la place de l'Hôtel-de-Ville, où il s'est longuement promené dans le marché aux fleurs si pittoresque.

**M. MAX VIENT SALUER LE PREMIER FRANÇAIS**

Comme il avait déposé sa carte au cabinet du bourgmestre, M. Max et son échec, M. Jacquemyns, ont tenu à saluer le chef du gouvernement français, qu'ils ont rejoint sur la place du Marché où ils se sont promené familièrement, en s'entretenant avec cordialité au milieu d'une foule très sympathique.

M. Max a fait promettre à M. Herriot de venir lui rendre visite, à 16 heures, à l'Hôtel de Ville.

**LES CONVERSATIONS AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

Il y eut deux conversations au ministère des Affaires étrangères. La première commença à 10 heures; MM. Theunis et Paul Hymans y assistèrent, sous cette conversation dura une heure et demie.

Vers midi, sont intervenus M. Herbet, ambassadeur de France; le comte Peretti della Rocca, directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay; M. Terlinde, chef de cabinet du ministre des Finances; le vicomte Jacques Davignon, chef de cabinet de M. Paul Hymans; M. Bergerie, chef de cabinet de M. Herriot.

M. Theunis a offert, vers une heure, un déjeuner en son hôtel particulier, à M. Herriot. Les personnalités qui avaient pris part aux conversations du matin y assistèrent, ainsi que M. Delacroix, représentant la Belgique à la Commission des Réparations.

La deuxième conversation a eu lieu à quatre heures de l'après-midi et a duré jusqu'à six heures. Les mêmes personnalités y assistèrent, ainsi que M. Hanneart, chef de la délégation belge dans la Ruhr.

**M. THEUNIS ET LES JOURNALISTES**

A l'issue de cette réunion, M. Theunis, accompagné de M. Herriot, a reçu les journa-

**DECLARATIONS DE M. Herriot**

**L'ANGLETERRE SE RANGERA AUX CÔTÉS DE LA FRANCE EN CAS D'AGRESSION ALLEMANDE**

Interviewé, M. Herriot, après avoir reçu qu'il n'aurait pas les masses démocratiques allemandes dans la bonne foi est manifeste, mais qu'il sera sévère contre les fauteurs de discordes et des destructeurs des forces de paix », a ajouté :

Je suis un idéaliste, peut-être; mais je ne suis pas un naïf.

Questionné sur les garanties que nous aurons contre un manquement présumé de l'Allemagne, M. Herriot a dit :

Vous le savez demain; mais dès à présent, en cas d'agression préméditée de l'Allemagne, j'ai l'assurance d'un geste défensif qui fera la France, l'Angleterre et la Belgique. J'ai la promesse la plus formelle qu'aujourd'hui, comme en 1914, une attaque allemande retrouverait l'Angleterre aux côtés de la France et de la Belgique.

Le jour où l'Allemagne se sera mise en règle, non seulement avec les réparations, mais avec la question de sécurité, nous discuterons alors la question de son admission dans la Société des Nations, mais pas avant.

J'ai conféré avec M. Mac Donald sur la reprise des relations avec la Russie et j'examinerai la question avec MM. Theunis et Hymans.

La prochaine conférence de Londres n'aura pas un cadre aussi large que celui de la conférence de Gênes; on s'y occupera, avant tout, des questions des réparations et de mise en application du plan des experts. Les Etats-Unis y seront certainement invités. La pensée de M. Mac Donald et la mienne est de concilier, dans notre œuvre de paix, toutes les forces démocratiques du monde.

**Une imposante manifestation patriotique A TOURCOING**



M. LE DOCTEUR LEDEU PROCÈDE A POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU MONUMENT AUX MORTS GLORIEUX

Nous avons rendu compte des importantes manifestations qui se sont déroulées, dimanche à Tourcoing. Nous reproduisons ci-dessous plusieurs clichés s'y rapportant. L'une de ces vues nous représente M. Ledeu, maire, président d'honneur du Comité d'érection, prononçant son éloquent discours. Entouré de MM. Marchal, conseiller général; Brassard et Molins, adjoints; Jérôme, secrétaire général du Comité; le premier magistrat se fait la pierre en forme de cœur dans laquelle a été déposée l'obus renfermant le procès-verbal de la cérémonie.

Le cortège historique de l'après-midi, d'un très beau caractère, a mis en scène les types les plus saillants de l'épopée française et parmi eux, les figures légendaires de Jeanne d'Arc et Charles VII. Nous en reproduisons les silhouettes.

## Fred Bretonnel a battu Danny Frush

**L'AFFAIRE MATTEOTTI et la situation politique en Italie**

Paris, 24 juin. — Ce soir, à eu lieu au Cirque de Paris, la rencontre entre Fred Bretonnel, champion de France et d'Europe, et Danny Frush.



DANNY FRUSH

Le ministre n'a rien ajouté d'autre, et s'est retiré, accompagné de M. Herriot. Celui-ci s'est ensuite rendu à l'ambassade de France où après être resté un certain temps avec l'ambassadeur de France, il a pris le train à 8 heures à la gare du Midi.

**LA QUESTION DES HUIT HEURES A GENEVE**

Genève, 24 juin. — M. Justin Godart, ministre du Travail, a été interrogé sur la question de savoir si le gouvernement français dépendra aux Chambres la ratification de la convention de Washington sur les huit heures, même dans le cas où le gouvernement allemand ne retirerait pas son ordonnance de décembre 1923, qui a autorisé la prolongation de la journée de travail en Allemagne.

M. Justin Godart a répondu que la déclaration faite par le gouvernement français sur les huit heures, constitue un appel à la démocratie allemande, plus encore qu'un gouvernement allemand.

Le gouvernement français espère que cet appel sera entendu et qu'il aura pour effet de déterminer le gouvernement allemand à rapporter son ordonnance.

C'est alors seulement que le gouvernement français demandera aux Chambres la ratification définitive de la convention sur les huit heures.

**Une entrevue des communistes allemands et français dans la Ruhr**

Düsseldorf, 24 juin. — Une entrevue entre parlementaires communistes français et allemands a eu lieu dimanche dernier, à Cologne.

Y assistaient, comme représentants du parti communiste français, MM. Marcel Cachin, député de la Seine; Barbecot, député de Seine-et-Oise; Desoblin, député du Nord; Huetner, député alsacien.

La discussion qui s'est engagée au cours de cette réunion a porté sur le rapport des experts.

L'après-midi, le député Barbecot s'est rendu à Düsseldorf, pour y prendre la parole dans la manifestation communiste, qui s'est tenue dans cette ville, en signe de protestation contre les menées nationalistes en Allemagne non occupée.

**LES CRIMES D'EMMERIN ET DE BLANGY-LEZ-ARRAS**

Dartois et Elisa Legrand seront confrontés aujourd'hui, mercredi

M. Réjou, juge d'instruction, s'était proposé de confronter mardi après-midi, Elisa Legrand, dont on connaît les aveux sur l'assassinat du chauffeur Leseure, à Emmerin, et son ami Dartois, qui s'obstine à nier être l'auteur de ce crime.

Le magistrat, dont l'événement du recueillir à Bruxelles, a quelque peu contrarié l'enquête, a remis cette opération à aujourd'hui, mercredi, à 15 heures.

Les deux complices seront amenés dans le cabinet du juge, en présence de leur avocat respectif, M<sup>rs</sup> Thellier, assistant Dartois, et M<sup>rs</sup> Kah, assistant Elisa Legrand.

On s'attend à ce que cette confrontation soit assez mouvementée, étant donné l'état d'esprit dans lequel se trouve Dartois vis-à-vis de son amie.

**On attend un appel du Roi à la pacification générale**

Au Conseil des ministres, M. Mussolini a exposé la situation politique. Le Conseil a adopté à l'unanimité ses déclarations et le discours qu'il prononcera au Sénat.

Le « Secolo » annonce que le discours de M. Mussolini éclaircira dans tous ses détails l'action déployée par le gouvernement pour que les auteurs matériels et moraux de l'abominable crime contre le député Matteotti soient remis à la justice.

Certains journaux prétendent que M. Mussolini indiquera la nécessité de procéder à l'épuration du fascisme, au vu de la confiance nationale dans Mussolini. C'est l'impression que recueilleront nos confrères français envoyés en Italie.

Il faut punir les coupables, mais il ne faut pas punir l'Italie, dit un brave homme de fonctionnaire à M. H. de Korab, du « Matin ». Et une personnalité retirée de la politique lui déclare :

Vous dites que le public italien est calme; c'est vrai, mais le redoute fort qu'il ne conserve pas cette attitude si Mussolini faisait le geste de s'en aller. Les mots « grandezza d'Italia » (grandeur de l'Italie) ne sont pas chez nous de vains mots. Les Italiens savent que c'est Mussolini qui a sauvé la lire, qu'il a assuré à l'Italie des succès diplomatiques, qu'il a relevé son prestige. S'il voulait partir, ce pourrait être tragique.

Tous les comptes sont sous les verrous, écrit M. Ed. Helsey, dans le « Journal ». Ceux dont l'enquête pourrait faire apparaître inégalement des responsables quelconques, sont comés et surveillés. Nul ne saurait échapper à la justice. L'opinion italienne est un canon très fort qui mettrait en défaut avec laquelle ont été menées les opérations de police. Elle attend en silence les prochaines explications du gouvernement et la sentence morale que prononcera le roi, arbitre vénéré de toute l'Italie.

**LE ROI INTERVIENDRA PAR UN MESSAGE**

Suivant une ancienne tradition, en effet, le Roi d'Italie aurait l'intention de répondre aux délégations de la Chambre et du Sénat, quand elles lui apporteront les adresses en réponse au discours de la Couronne. Il donnerait lecture d'un message qui révélerait un caractère politique. A l'événement au trône de Victor-Emmanuel III, cette habitude fut abandonnée. Elle va être reprise aujourd'hui.

Dans les milieux politiques, on considère que ce retour à l'ancienne tradition est d'autant plus opportun que le message du Roi pourra constituer un appel à la pacification générale.

**DES FASCISTES, A TURIN, ENVAHISSENT LE DOMICILE D'UN SÉNATEUR**

A Turin, après une réunion fasciste, quelques fascistes ont fait irruption dans le domicile du sénateur Fruscati. Le ministre de l'Intérieur, M. Podestari, a ordonné immédiatement que les comptes soient activement recherchés et dénoncés au parquet.

**A L'AMICALE DES COMITÉS DE RÉFUGIÉS**

Les membres des Comités Centraux de réfugiés ont voulu que survive à leur œuvre de bienfaisance, qui s'est si heureusement exercée pendant la guerre, une organisation tout amicale, dans laquelle ils se rencontrent, de temps à autre.

Ceux qui furent les animateurs de ces Comités étaient réunis, mercredi soir, en un dîner à la Brasserie Cyrano, boulevard de Cléry, à Paris.

Il y avait là MM. Emile Ogier, ancien ministre des Régions libérées et directeur du contrôle au ministère de l'Intérieur, et son collaborateur direct, M. Maurice Pain, ancien secrétaire général du ministère des Régions libérées; M. Brelot, conseiller d'Etat, ancien président des Commissions supérieures des réfugiés et d'assistance aux habitants des Régions libérées; M. Haudois, député de la Marne; M. Warin, secrétaire de la Direction du contrôle au ministère de l'Intérieur; M. Lefranc, ancien directeur de la préfecture de police; M. Rousseau, de la Préfecture de la Seine (Service des Prisonniers de guerre); toutes personnalités officielles, dont le dévouement à la cause des réfugiés n'a jamais fait défaut un seul instant.

Prélevant part et outre, à ce dîner amical, M. Jules Decamp, conseiller général de l'Alsace, ancien maire d'Illersheim, qui fut le dévoué président du Comité des réfugiés de l'Alsace, et de l'Union des dix départements envahis; M. François Carrez, ancien secrétaire général du Comité du Nord et vice-président de l'Union; MM. I. Bernard, E. Henry, Lamy et Genin, de Meurthe-et-Moselle; Simon, Gollou, Berlot, Viraud, Tissot, de l'Association amicale de la Marne; Binguet, de l'Alsace; Léon Gobert et V. Mary, du Nord; A. Legrand, de l'Oise; Renault et Vagin, des Vosges; le docteur Théry, inspecteur général au ministère des Pensions, du Comité de la Meuse.

M. Piette, ancien directeur du Contrôle au ministère de l'Intérieur, actuellement ministre d'Etat à Monaco; M. Wallon, du Centre du Nord, empêché, s'étaient excusés.

Un dîner, MM. Carrez, Brelot, Ogier et Lefranc, prirent la parole pour rappeler les heures difficiles où pendant la guerre, grâce à une excellente collaboration des pouvoirs publics, des représentants des Comités de réfugiés, bien des infortunes purent être soulagées, et beaucoup d'erreurs ou d'injustices dans l'attribution de l'assistance officielle réparées.

Évocation de ces souvenirs fit revivre au cœur de chacun, des épisodes si douloureux de la guerre pour les populations civiles des régions envahies; les évacuations, les rapatriements, les longues et tristes années d'attente dans l'exil, si rentrée aux foyers enfants.

Elle rappela aussi que les Comités Centraux de réfugiés avaient pu apporter à ces malheureuses victimes de l'invasion, le réconfort moral et matériel de leur action bienfaisante.